



Présentation de la maquette de la salle des fêtes aux habitants et notamment aux enfants, en vue de ses futurs travaux
Crédits photos : Mairie de Laorenan , Ouest France

Oct/Novembre 2017

Bulletin municipal Laorenan

Le kig ya de neu de Laounan



LAORENAN

Compte rendu des conseils municipaux du 20/10/2017, des 6 et 8/11/2017

Appel à projet Revitalisation cœur de bourg

La Région Bretagne a reçu 208 dossiers de candidature et celui de Laorenan a été retenu ! Il y avait une forte concurrence, notamment pour les bourgs ruraux. Les dossiers ont été jugés sur leur qualité, la maturité des réflexions, la vision d'avenir globale, stratégique et cohérente du bourg, l'innovation, la prise en compte de la transition énergétique et écologique, la volonté de concertation avec les habitants... Le dossier a été travaillé par le conseil municipal, présenté aux habitants lors des réunions de quartiers de Juin et rédigé plus particulièrement par Valérie Poilâne-Tabart, maire avec l'appui technique de Sylvain Coquerel de l'agence Territoire en mouvement. C'est une belle récompense du travail de fond et de vision globale menés notamment à travers le PLU. Il s'agit d'un contrat sur 4 ans permettant à la municipalité de bénéficier de subventions bonifiées de la part de la Région et de l'Etat pour ses projets liés au cœur de bourg : rénovation ressourcée et participative de la salle des fêtes, réhabilitation de l'ancienne poste en logement (avec le concours d'un bailleur social) ainsi que d'un commerce, viabilisation de terrains pour un futur lotissement, fleurissement participatif des rues et d'une place. 424 000 euros sont aujourd'hui garantis par cet appel à projet et feront effet levier pour lever d'autres fonds de l'État et de la région. La Région accompagnera la commune dans ses projets en apportant son expertise, faisant ainsi de cette démarche une expérience pilote à échelle départementale et régionale.

Tout le travail en amont de cet appel à projet a pesé en faveur de notre candidature : le PLU, les études menées avec les communes d'Hardouiniais-Mené (étude Cibles et Stratégies et étude pré-opérationnelle avec TerrAterre et Territoires en mouvement), les démarches participatives, l'adoption du label zéro phyto, l'obtention du label 1 fleur, l'accueil international et la vie associative ...

Beaucoup de travail et de concrétisation sont devant nous mais c'est enthousiasmant. Nous aurons besoin

de la participation des habitants tout au long de ces 4 ans pour donner votre avis, participer aux chantiers proposés... Un comité de pilotage va être mis en place. Merci aux habitants intéressés de se manifester dès aujourd'hui.

Salle des fêtes

Le cabinet LAB (à Brest, 3 associés architectes) a été retenu pour le projet de rénovation de la salle des fêtes.

La commune a dû mandater un géomètre afin de disposer de mesures plus exactes, et d'un plan précis du bâtiment.

Une journée de concertation a eu lieu à la salle des fêtes le samedi 21 Octobre. L'atelier LAB avait mis au point des animations originales pour permettre l'expression (photocollage, portraits chinois...). La municipalité remercie tous les habitants (une centaine) qui se sont déplacés pour exprimer leurs vécus, leurs souhaits et idées. Un certain nombre de points exprimés sont déjà retenus et continueront à l'être dans la suite du projet (souhait de luminosité, du bois, espace bar important, cuisine importante...) Sylvia Menegheni, architecte de LAB a présenté 3 esquisses lors d'une réunion des membres du conseil le 6/11, en présence de Bruno Serval du réseau BRUDED. Le conseil s'est de nouveau réuni le 08 afin de discuter des différentes options et de faire des choix. Nous devons faire face à une estimation du coût des travaux plus élevés que ceux estimés (390 000 euros).

Le conseil municipal renonce, pour une question de coût, à l'extension de la salle pour faire une salle dédiée au réfectoire scolaire. Le réfectoire restera sur la partie carrelée mais avec l'installation de cloisons amovibles et traitement phonique afin que ce soit un espace de repas agréable pour les enfants le personnel. Il s'agit de mutualiser et d'optimiser les espaces : en semaine, il est rare que nous ayons besoin de l'ensemble de la salle, donc les tables et les chaises pour le réfectoire resteront en place et seront rangés lors des locations du week-end afin de disposer de l'ensemble de la salle.

Pour la cuisine, le conseil municipal retient le principe d'une cuisine fonctionnelle pour traiteur et pour la

cuisine des repas associatifs et particuliers. Elle renonce à une cuisine avec production de repas scolaire qui nécessite un espace plus grand et un investissement plus lourd : or, il n'y a pas de garantie qu'on réalise ce projet, en l'absence de volonté au sein du RPI.

Un placard de 8 m² sera conçu pour ranger le mobilier (tables et chaises).

Une extension (entre 15 et 20 m²) pour un local technique sera aménagé afin d'accueillir la chaudière à bois granulés et la VMC.

Les loges seront aménagées avec des espaces de rangement pour les associations et avec une pièce pour faire dormir les enfants (demande lors de la concertation, besoins lors des fêtes et rassemblements).

La municipalité est au travail actuellement pour arrêter des choix définitifs sur l'enveloppe du bâtiment afin de déposer un dossier avec une esquisse arrêtée pour l'appel à projets de l'ADEME et de la Région Bretagne sur les « bâtiments performants ».

Il y aura de nouveaux temps de concertation pour réfléchir à l'aménagement intérieur (quelle cuisine avec quels équipements, quel bar ?...)

D'autre part, La municipalité va travailler avec l'ADAC qui accompagne les collectivités dans les Côtes d'Armor dans le suivi de projets (écriture du cahier des charges, passation des commandes, assistance à maîtrise d'œuvre) : le devis lié à cet accompagnement a été validé pour un montant de 710€ HT.

Eglise

Le montant des travaux est de 176 767.98€ TTC et de 14 695.38€ pour les honoraires, soit 191 464€ TTC (159 152.80€ HT). Les subventions perçues sont de l'ordre de :

40 000€ pour le département

34 071€ pour la DETR (Etat)

5 000€ réserve parlementaire

33 123.10€ région

10 000€ prime skoaz ouzh skoaz de la région

Soit 122 194.10€ de financements publics (76% !).

A cela il faut rajouter les dons privés via la fondation du patrimoine, qui s'élèvent aujourd'hui à 13 636€.

La municipalité remercie d'ailleurs toutes les personnes qui ont participé à cette collecte. Pour clôturer ces travaux, l'idée serait d'organiser un concert pour les vacances de Noël. Les membres de la commission du patrimoine vont y réfléchir.

Station d'épuration

L'étude d'incidence va prochainement démarrer : 6 cabinets ont proposé leur offre et c'est Aquasol de Cesson Sévigné qui a été retenu pour 10 025€ HT. D'ores et déjà, une subvention a été accordée, après dépôt d'un dossier, par l'agence de l'eau et qui couvre 70 % du coût de l'étude. La commune de Launenan étant aux sources du Ninian, les normes sont plus importantes et la législation a évolué depuis la création de la station : il n'est actuellement plus possible de raccorder de nouveaux logements alors qu'à sa construction, nous disposions d'une marge de 30% supplémentaire en foyers raccordables ... D'autre part, il faut aussi se rendre à l'évidence que la station n'a jamais vraiment bien fonctionné (comme dans bien des communes!) : il y a eu certaines erreurs dans la conception et dans la réalisation. Les services de l'Etat qui ont accompagné la commune dans la réalisation de cette station et qui ont même été maîtrise d'œuvre (!) sont ceux qui nous somment de revoir la station ! Ce point est délicat car la station est loin d'être remboursée (emprunt jusqu'en 2030) mais nous devons et sommes sommés de le faire.

Loudéac Communauté Bretagne Centre

Le conseil municipal adopte les statuts de la nouvelle communauté de communes Loudéac Communauté Bretagne Centre. Egalement, le conseil municipal a voté une motion sur le logement, proposé par LCBC, suite aux nouvelles décisions du gouvernement qui fragilise le secteur du logement social.

SIVOM du Mené : clôture et dette

Suite à l'intégration de notre commune à Loudéac Communauté, l'ancien SIVOM a donc été dissous. Cependant, il s'avère qu'une dette n'a pas été soldée : il s'agit du montant des impayés des contribuables qui s'élèverait à l'heure actuelle à 26 432€ (entre 2009 et 2016) ! La municipalité, en lien avec les autres communes de l'ex-sivom, se penche sur la question : il s'agit de recouvrer le maximum d'impayés pour des contribuables qui sont toujours sur le territoire.

Projet éolien de Plémet

Le conseil municipal doit se prononcer concernant le projet éolien de Plémet : les élus launenanais ont voté contre (moins une abstention). Le conseil municipal de Launenan dans sa majorité est favorable à l'éolien parce qu'il est important de développer les énergies renouvelables mais à condition que ça profite aussi aux habitants du territoire par une vraie démarche de financement participatif. Or la démarche participative du projet de Plémet ne mobiliserait que 120 000€ sur un budget de 10 millions d'euros et cette somme serait ensuite remboursée aux habitants investisseurs.

A contrario, le projet à l'étude sur les communes de Laurenan et St Gilles, s'il voit le jour, permettra que des habitants deviennent actionnaires jusqu'à 30 % du capital du parc éolien (comme ce qui s'est passé sur la commune du Mené). De plus, dans sa décision, le conseil municipal de Laurenan prend en compte la décision défavorable du conseil municipal de Plémet à la concrétisation de ce projet sur son territoire communal.

Demande de l'association « femmes en Mené »

L'association demande à disposer d'une salle pour ses répétitions de chorale, un lundi soir tous les 15 jours de 18h à 19h30. La petite salle de la médiathèque est disponible, la contrepartie serait de participer à des événements et d'assurer quelques représentations sur la commune de Laurenan.

Foyer des jeunes « Laur'jeunes en Mené »

Le foyer des jeunes organise un bal Halloween le 31 octobre et demande à disposer de la salle des fêtes gratuitement. Le conseil municipal accepte de mettre à disposition la salle : le club des jeunes devra s'acquitter du coût de la location, si la soirée s'avère bénéficiaire.

Affaires scolaires : Conseil d'école

Des difficultés sont observées à l'école depuis la rentrée, qui sont liées à plusieurs facteurs : comportement inapproprié, plusieurs départs suite à une fragilisation familiale, niveau scolaire assez bas observé à la rentrée pour les CP...

D'autre part, il y a question sur les effectifs. On compte 18 élèves en CM2 : Pourra t-on compenser ce départ à la rentrée prochaine ? Pour toutes ces raisons, la municipalité et l'équipe pédagogique vont demander à rencontrer l'inspectrice de l'éducation nationale, puisque l'école ne bénéficie plus du dispositif RRS.

Le directeur d'école, lors du conseil d'école, a mentionné aussi des travaux qui seraient à engager pour l'école : la mise en place d'une alarme incendie, et des soucis d'infiltration dans la classe des CE1. Egalement, les enseignants souhaiteraient travailler autour de l'opéra avec les enfants : sortie à l'opéra de Rennes, chant choral le 8/4. Les maternelles partiraient également en classe « rivière avec une nuit à Belle Isle en Terre. La classe des CP-CE2 programme une sortie à la caserne des pompiers de Plémet le 24/4 avec une initiation aux gestes des premiers secours. Enfin, l'école pourrait accueillir un cirque au printemps : la commune de Laurenan doit pour cela trouver un terrain suffisamment grand (chapiteau de

24m X 22m), avec un branchement électrique 380V. La commune va étudier la possibilité d'un branchement de chantier provisoire.

Logement de l'école – pose d'un chauffe-eau

L'alimentation en eau du logement locatif et de l'école / garderie n'a jamais été différenciée. Un 2^e chauffe-eau a donc été installé pour la partie « logement » : un dégrèvement de 200€ sera donc proposé aux actuels locataires sur leur prochaine facture.

Questions diverses

Réseau BRUDED, visites expérimentales : Valérie Poilâne propose aux élus de s'inscrire au programme des visites organisées par BRUDED, dans le cadre des revitalisation des cœurs de bourgs. Ces visites permettent d'aller voir d'autres réalisations concrètes pour bien conduire nos propres réalisations à venir : Salle des fêtes, commerce, lotissement...

Mairie, rampe d'accès : le petit escalier menant à la mairie sera équipé d'une rampe en métal galvanisé pour le coût de 594.80€ HT.

Cimetière : l'inventaire de l'ensemble des concessions a été finalisé. Bernard Rouillé fait remarquer qu'il faudrait renforcer le groupe de bénévoles le mardi matin, pour l'entretien du cimetière : un message sera diffusé dans le bulletin. Trois jeunes, Antoine Poilvert, Océane Rouxel et Valentine Lorand ont participé au nettoyage dans le cadre de l'opération « argent de poche ». Egalement, un petit groupe d'élus et d'agents (Jacqueline Ollivier et Valérie Poilâne-Tabart, Linda Brunel et Serge Barbé) est allé visiter le cimetière de Binic le 7/11 après midi avec une réalisation très intéressante d'enherbement autour des tombes. Le résultat est très positif : embellissement du cimetière, espace plus apaisant, beaucoup moins d'entretien (seulement 3 tontes par an avec tondeuse et fil avec un gazon à pousse lente). Cette visite a été organisé par le CAUE et 2 autres communes y étaient associées (Lanrivain et Plounévez-Quintin)



Réflexion en cours avec le CAUE : Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) avec Isabelle Hervo travaille actuellement sur la commune de Laurenan pour différentes réflexions d'aménagement et d'entretien, autour du cimetière, le Châtre et la cour devant l'école (ce point étant prioritaire). Les conclusions seront transmises prochainement.

Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre 2017 a eu lieu le Dimanche 12 novembre 2017. Le chant « le soldat » de Michel Bulher a été interprété par les élèves de la classe de CM1-CM2 de Pascal Crocq et par un groupe de chanteurs adultes de Laurenan. Merci à tous ceux qui ont pu être présents à cet hommage.

Etat civil

Décès :

Monique Ruellot épouse Brichory "Launay-Guen"
décédée le 05 octobre 2017

Jean-Jacques Le Ray, décédé le 23 octobre 2017

Boulangerie

Le conseil municipal a été abasourdi, comme les habitants par la fermeture de la boulangerie, au bout d'à peine 3 semaines de reprise, liée à des problèmes d'ordre privé.

Nous sommes désolés de la situation actuelle qui oblige les habitants à aller acheter leur pain en dehors du bourg. Notre demande de dépôt au bar-restaurant n'a pas abouti.

Abasourdis mais pas abattus : nous sommes déterminés à faire qu'il y ait un deuxième commerce dans le bourg, en plus du bar-restaurant. L'appel à projet « revitalisation » nous y engage.

Nous accompagnons actuellement pour la reprise de la boulangerie.

Réceptions des émissions TV

On nous signale des difficultés rencontrées dans la réception des émissions de télévision (coupures d'images etc....). Si vous êtes dans ce cas, nous vous remercions de le signaler en mairie de façon à envisager une démarche auprès des organismes diffuseurs de façon à remédier à la situation. Préciser les chaînes, la nature des difficultés et leurs fréquences.

Collecte de papiers pour l'école

La collecte de papier se poursuit devant l'école !
Vous pouvez déposer dans les bacs devant le petit

portail, les journaux, mais aussi les magazines, publicités, et papiers en tous genres. Cette collecte permet de recueillir des fonds pour l'école.

Exposition à la médiathèque : "Rencontres indiennes"

M Gilles Cochet, photographe amateur et passionné, et originaire de Laurenan, vous invite à venir découvrir son exposition de clichés pris lors de 3 voyages en Inde. Exposition du 03 novembre 2017 au 06 janvier 2018. Jours d'ouverture de la médiathèque : les mercredis et les samedis, de 10h à 12h et de 14h à 16h.



Conférence Laur'Art : Quel avenir pour l'agriculture bretonne

Le débat initialement prévu le 19/10 est reporté au **Jeudi 07 décembre 2017**. L'association Laur'art a souhaité ouvrir le débat sur une question positive : quel avenir pour l'agriculture bretonne et comment cette grande région agricole peut continuer à vivre et aller de l'avant dans un marché mondialisé ? Pour répondre à ces questions, l'association accueillera Olivier Allain, vice-président du conseil régional et agriculteur, qui présentera un panorama des productions dans notre région ; puis les évolutions du nombre d'agriculteurs, des aides, des normes environnementales et des différentes formes d'exploitations. Il parlera aussi de l'industrie agroalimentaire et des États généraux de l'alimentation et de leurs enjeux. Le débat sera ensuite coanimé par Olivier Allain et Valérie Poilane, maire de Laurenan. Ludovic Billard, agriculteur de Laurenan, vice-président national de Biolait, parlera de son engagement dans la filière bio.

Bébés lecteurs et espace jeux à la médiathèque

Bébé lecteurs : de 10h00 à 11h00 les premiers lundis de chaque mois soit le 04/12/2017.

Espaces jeux, organisés par le Relais Parents Assistants Maternels : le 2^e jeudi de chaque mois, de 10h à 11h30, les 14/12, 11/01, 08/02, 12/4 et 14/6 2018.

A noter sur vos agendas !

Vendredi 17, samedi 18/11 : Théâtre avec les « ventoués du Ninian »



Lundi 20 novembre: film documentaire à 15h00

Vendredi 24 novembre : film documentaire

Dimanche 26/11 : Repas à emporter, du club de l'amitié

Dimanche 03 décembre: film documentaire Salam/Odcn

J 07 décembre : conférence Laur'Art, avenir de l'agriculture bretonne

D 10 décembre : repas Club de l'Amitié

Judi 14/12 : Buche de Noël du club de l'amitié

Vendredi 22/12 : Arbre de Noël de l'école

Le mois du film documentaire

3 Films à la salle des fêtes de Laurenan !

Ce festival est coordonné par l'association Ty Films, en partenariat avec le département. Il est relayé sur l'ensemble de notre territoire par l'office de développement culturel du Mené, le cinéma Quai des images et le Comité d'Actions Culturelles Sud 22.

Le 20/11 à 15h : **Il était une fois les paysans, la vie rurale des années 30 à 60** (55 min) : Un document composé d'images rares qui témoigne du changement radical du monde rural en 30 ans. Débat avec Paul Houée (sous réserve) et Jérôme Lucas, écrivain public.

Les personnes intéressées par ce film mais n'ayant pas de moyen personnel de déplacement peuvent le signaler à Bernard Rouillé [Tél : 06 64 10 09 78] : un transport sera mis en œuvre pour répondre à toutes les demandes .

Le 24/11, à 20h : **La Sociale** (84 min) : Il y a 70 ans, les ordonnances promulguant les champs d'application de la Sécurité Sociale étaient votées par le gouvernement provisoire de la République. Le principal bâtisseur était Ambroise Croizat. Retour sur cette belle histoire de la « sécu »... Débat avec M. Coatrieux, secrétaire général CGT 22.

Le 3/12 à 14h30 : **Un village de Calabre** (90 min) : un film de Shu Aiello et de Catherine Catella. Riace est un

village de Calabre. Autrefois village de guerriers, c'est aujourd'hui un havre de paix pour les réfugiés ... Débat avec la réalisatrice à l'issue du film.

Cap Sports 2017-2018

Pour les enfants du CP au CM2, à Laurenan, c'est le jeudi de 17h00 à 18h00, à la Salle des Fêtes, jusqu' au 19 avril 2018. Retrouvez tous les horaires, les activités sportives sur le site : www.asecmerdrignac.fr.

Amélioration de l'habitat

Loudéac Communauté Bretagne Centre vous accompagne dans le cadre de son programme habitat pour vous apporter des aides financières pour vos travaux d'économie d'énergie, d'adaptation à le handicap ou pour des logements locatifs.

Renseignez-vous au pôle de proximité de Merdrignac au 02 96 67 45 45 auprès de Sabrina Garnier ou par mail s.garnier@loudeac-communaute.bzh

Accueil de loisirs Noël 2017

Un accueil de loisirs se déroulera du 26 décembre 2017 au 05 janvier 2018 (1, rue Pasteur à Loudéac).

Dossiers d'inscription à retirer à l'accueil de Loudéac Communauté Bretagne Centre. Ils seront à rapporter dûment remplis lors des permanences : au 3^e étage de l'accueil de Loudéac Communauté Bretagne Centre les 20 novembre de 9h à 17h30, 24 novembre de 17h à 19h, le 25 novembre de 10h à 12h

Merci d'apporter ce jour-là, les pièces suivantes : dossier d'inscription, règlement intérieur signé, carnet de santé, attestation d'assurance de responsabilité civile, attestation notifiant votre quotient familial et ce pour chaque enfant. Contact : 02 96 66 09 09

Avis de Véolia

Relève des compteurs d'eau sur la commune du 06 au 12 décembre prochain. Les techniciens sont munis d'une carte professionnelle Véolia eau.

Conférence "Ados-Adultes : gardons le contact !"

Judi 30/11/2017, à 20h00, à la salle Jeanne Malivel (rue St Joseph) à Loudéac. Gratuit et ouvert à tous. Elle sera animée par Christophe Moreau, docteur en sociologie depuis 2002, chercheur associé à la chaise de recherche sur la jeunesse de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique à Rennes et fondateur de JEUDEV. Contact : Carole Audo, chargée de mission Santé, Loudéac Communauté Bretagne Centre c.audo@loudeac-communaute.bzh ou 02 96 66 09 09



Laurenan en images de septembre à novembre ...

Jouets buissonniers à la médiathèque avec l'association « la cabane d'Amélie » pendant les vacances de la Toussaint



Atelier cuisine sur le thème du Liban pour la « semaine du gout » à la médiathèque



Repas à emporter de l'association Salam, en faveur des réfugiés au Liban : les bénéficiaires serviront à financer un bibliobus.



Exposition de l'association Salam France Liban à la médiathèque, en octobre



Le repas du CCAS préparé par l'auberge du Ninian, et mettant à l'honneur les 2 doyens, Roger Rault et Simone Lessard, 90 ans tous les 2 :



Portes ouvertes chez Pascal Juglet, Armor Viandes Le Mené (AVAC), à Bublion en septembre :



Pardon de Tertignon en septembre :



Pizz'apéro au four communal de la Houssaye :



Conférence de Laur'Art sur l'électricité avec J. Lucas :



Déjeuner-croisière pour la « Ronde du Ninian » sur la Rance :

